

# DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

## COMMUNE DE ERQUY

Rue de la Mare Es Loups

Parcelles cadastrées section C n°408p, 532p, 1089p, 1090p, 1389p et 1661p

Modification au PA 054 22 Q0001  
"L'Allée Champagne de Plosret"

PA4 : Plan de Composition

Société SAS TERRAEDIFI  
n°6, Rue de la Rigourdière  
35 510 CESSON-SEVIGNE

**NOTA :** Les limites figurant sur ce plan n'ont pas fait l'objet d'une procédure de bornage ou de reconnaissance de limites contradictoire. Par conséquent, la limite présente en rouge sur ce plan est une limite de possession apparente sans analyse des actes. Cette limite n'est donc pas une limite réelle de propriété et peut être amenée à être modifiée lors de la procédure de bornage ou de reconnaissance de limites contradictoire.

Référence informatique	Indice	Date	Echelle	Dessinateur	Nature des modifications
2022-08_PA-B.dwg	B	06/04/2022	1/250	MMA	Modification lots 7 à 10

  

Systèmes de coordonnées	
Planimétrie : RGF 93 - CC48 (TERIA)	altimétrie : NGF - IGN69 (TERIA)

  

 Bureau Principal 10 Z.A. Le Boulaie - 35690 ACIGNÉ Téléphone : 02.99.62.52.10 e-mail : acigne@hamel-associés.com	DOSSIER :
 Bureau secondaire 52 Rue Saint Nicolas - 35160 MONTFORT-SUR-MEU Téléphone : 02.23.43.86.99 e-mail : montfort@hamel-associés.com	202208

### LEGENDE TOPOGRAPHIQUE:

	Périmètre du Permis d'Aménager non défini contradictoirement, et non garanti		Réseau EP (Eau, Gaz, Froid)
	Limite de zonage (Zone UB / Zone UC)		Réseau EU (Eau, Gaz, Froid)
	Appartenance constructive non contradictoire		Réseau EP (Eau, Gaz, Froid)
	Mur		Réseau EP (Eau, Gaz, Froid)
	Charge de clôture réseau unique (cable, passage, etc.)		Réseau EP (Eau, Gaz, Froid)
	Clôture légère		Réseau EP (Eau, Gaz, Froid)
	Voies, trottoirs		Réseau EP (Eau, Gaz, Froid)
	Vegetation (haies, arbres)		Réseau EP (Eau, Gaz, Froid)

### LEGENDE COMPOSITION:

Implantation des constructions par rapport à l'emprise de la voie nouvelle:	
	Marge de recul comprise entre 2m00 et 5m00
	Recul minimum: A=3m00
	Soit en limite séparative
	Soit recul minimum de 3m00

  

Tableau de répartition des surfaces		
	Superficie lots	4 597 m <sup>2</sup>
	Superficie voirie	926 m <sup>2</sup>
	Superficie stationnement	63 m <sup>2</sup>
	Superficie espaces verts	253 m <sup>2</sup>
	Superficie totale	5 839 m <sup>2</sup>

  

Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives:	
	Recul minimum: A=3m00
	Soit en limite séparative
	Soit recul minimum de 3m00

  

Accès aux lots:	
	Accès aux lots obligatoires

  

Traitement des surfaces:	
	Chaussée (enrobé)
	Stationnement (Pavés drainants ou équivalent)
	Espaces verts
	Mur en pierre de pays à édifier

  

Vegetation:	
	Arbres existants à conserver
	Massifs plantés par l'aménageur

  

Divers:	
	Cote de voirie projetée
	Pente projetée

  

Borduration:	
	Bordure T1
	Cantiveau CC1 ou chaînette de pavés

